



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 17 septembre 2026

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 11 septembre 2026

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 41

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents participant au vote : 35

Nombre de procurations : 4

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Patrice CHATEAU	Monsieur Lionel SANCHEZ
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Madame Nathalie BERTILLON
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur François SARRON-PILLOT	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Madame Céline TONOT	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQAM	Monsieur Jean-Marc BOURGEON
Madame Isabelle PASTEUR	Monsieur Christophe AVENA	Madame Catherine PAGEAUX
Monsieur Frédéric GOULIER	Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Didier RELOT
Madame Catherine PETITJEAN	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Ludovic GAFFET
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Alexandre HEDDAR
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Karine HUON-SAVINA	Madame Agnès BILLIET
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Léo LACHAMBRE	Monsieur Adrien GUENE
Monsieur Benoît BORDAT	Madame Catherine MINAUX	
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	
	Monsieur Régis PETITBOULANGER	

Membres absents :

Monsieur Guillaume RUET	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY	Madame Monique BAYARD pouvoir à Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
	Madame Lydie PFANDER-MENY pouvoir à Madame Catherine PETITJEAN
	Madame Dominique MARTIN-GENDRE pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ATTRACTIVITE

Santenov Dijon Bourgogne – Demande de subvention pour définir la feuille de route stratégique et opérationnelle du bâtiment Santenov Sully

Le bâtiment Santenov Sully est né de la volonté de Dijon métropole qui a fait de la filière santé l'une de ses filières prioritaires de son schéma de développement économique, d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation.

Avec ses 9 100 m² de surfaces dédiées à la formation, à la recherche, à l'innovation et à l'entrepreneuriat en santé, ce nouveau bâtiment devient « le lieu totem » du cluster Santenov Dijon Bourgogne qui en assurera l'animation en lien étroit avec l'exploitant Walter Patriarche.

Situé au cœur du campus hospitalo-universitaire dijonnais, le bâtiment Santenov Sully prévu d'être livré début 2028 accueillera une grande diversité d'usages : enseignement supérieur, laboratoires (du L1 au L3), bureaux privatifs et espace de coworking, plateformes techniques, espaces d'événementiels et de restauration. Pensé comme un tiers lieu fédérateur, il offrira aux acteurs académiques, hospitalo-universitaires, industriels et startups un environnement propice à l'émergence et au développement de projets de croissance et d'innovation dans les domaines pharmaceutiques, biotechnologies, medtechs et santé numérique.

Cependant, le seul bâtiment Santenov Sully ne suffira pas en lui-même à relier efficacement l'enseignement supérieur, la recherche à l'innovation avec le tissu industriel, afin d'en faire un véritable outil de création de valeur économique. Il est indispensable de travailler pendant la phase de construction du bâtiment à aligner les intérêts et les objectifs des différentes parties prenantes, ainsi qu'à formaliser un cadre partenarial entre elles. L'offre de services, la gouvernance, l'animation et le modèle économique du Santenov Sully sont à préciser pour faire de cet équipement de forte complexité, un levier d'action du développement économique du territoire.

C'est dans ce cadre que le cluster Santenov Dijon Bourgogne a sollicité une subvention de 50 000 € auprès de Dijon métropole pour lancer une mission d'AMO afin de définir la feuille de route stratégique et opérationnelle de ce tiers-lieu et garantir son opérationnalité dès sa livraison.

Cette étude permettra sur 9 mois de fédérer les acteurs autour des ingrédients du succès de l'exploitation et l'animation du Santenov Sully.

Le Bureau, après en avoir délibéré, décide :

- **d'attribuer** une subvention de 50 000 euros au titre de la définition de la feuille de route stratégique et opérationnelle du bâtiment Santenov Sully,
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier,
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice 2026.

SCRUTIN

POUR : 39

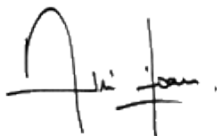
ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

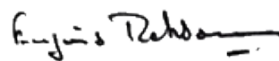
NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 4 PROCURATION(S)

Le 21 septembre 2026
Antoine HOAREAU
Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Antoine Hoareau', with a stylized, cursive script.

Le 18 septembre 2026
François REBSAMEN
Président de Dijon métropole

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'François Rebsamen', with a stylized, cursive script.